

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI

COMMUNE DE WAZA

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

FAR-NORTH REGION

LOGONE ET CHARI DIVISION
WAZA COUNCIL

INTERNAL TENDER'S BOARD

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° **04** /AONO/C-WAZA/CIPM/2025 DU **21 MAI 2025**,

EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REALISATION D'UN FORAGE (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A NDAGA, DANS LA COMMUNE DE WAZA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI,
REGION DE L'EXTREME-NORD.

1. Objet :

Dans le cadre de la mise en œuvre du Budget d'investissement Publics du MINADER, le Maire de la Commune de WAZA (Maître d'Ouvrage) lance, **en procédure d'urgence**, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation d'un forage (01) forage equipe de pompe a motricité humaine a NDAGA, dans la Commune de WAZA, Department du Logone et Chari, Region de Extreme-Nord.

Les travaux sont regroupés en un seul lot.

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- Etudes et installation de chantier ;
- Foration ;
- Equipement du forage ;
- Développement et essai de pompage ;
- Analyse et traitement de l'eau ;
- Réalisation de la superstructure ;
- Réalisation de la clôture ;
- Pose de la pompe ;
- La formation du COGES ;

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des forages. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINADER, Exercice 2025, pour un coût estimatif de huit millions cinq cent mille (8 500 000) francs FCFA TTC.

5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de WAZA.

6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de WAZA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de quarante mille (40 000) francs CFA à la Recette Municipale de WAZA au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

7. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de WAZA, le 17 JUIN 2025 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 04 /AONO/C-WAZA/CIPM/2025 DU 21 MAI 2025,
EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REALISATION D'UN FORAGE (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A
MOTRICITE HUMAINE A NDAGA, DANS LA COMMUNE DE WAZA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI,
REGION DE L'EXTREME-NORD.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de **cent soixante-dix mille (170 000) francs CFA**. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**, le 17 JUIN 2025 à 14 heures précises dans la salle de réunion de la Commune de WAZA, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

11. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt et un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, à **vingt un (21) critères essentiels sur trente (30)**.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **30 critères** essentiels ci-dessous :

- a) Présentation générale sur **4 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **6 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **11 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **5 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **4 critères**.

14. Attribution du Marché

Le Maire de la Commune de WAZA, Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

- * Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Maire de la Commune de WAZA, DDEE du Logone et Chari à Kousseri.

WAZA, le _____

Le Maire

Ampliations:

- DDMAP /L&C (pour information)
- MAIRE COMMUNE DE WAZA (pour information)
- PRESIDENT/ CIPM FTKL (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire).